



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 23 avril 2015

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 3.1, 4.1, 4.2, 5.1, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h45.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT (jusqu'au 4.2), M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Marcel FELT, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT

Secrétaire de séance : M. Pierre CONTOZ

Procurations de vote :

Mandants : K. ROCHDI, Y. DELARUE,

Mandataires : R. STEPOURJINE, J. KRIEGER

Association Scout Médical - Soutien du Grand Besançon

Rapporteur : Alain BLESSEMILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2015 et PPIF 2015-2020 « Promotion économique prospection » Fonctionnement	Montant prévu BP 2015 : 162 400 € (enveloppe) Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :

L'association Scout Médical regroupe plus d'une douzaine d'entreprises spécialisées dans les dispositifs médicaux. Son objectif est de structurer la filière encore balbutiante sur le territoire franc-comtois.

L'Association promeut les compétences collectives et individuelles des entreprises dans le domaine du biomédical. Sa prochaine action est menée dans le cadre du Medtec France 2015 qui se tient à Besançon. Les savoir-faire des entreprises locales seront visibles sur le stand collectif de Scout Médical. Scout Médical sollicite une subvention du Grand Besançon à hauteur de 5 000 € pour mener à bien les actions envisagées lors du Medtec France et soutenir ainsi les entreprises de la filière médicale.

I. Contexte

L'association Scout Médical regroupe plus d'une douzaine d'entreprises spécialisées dans les dispositifs médicaux. Elle a été créée en 2010 à l'issue d'une formation sur les évolutions techniques, sur la réglementation et le marketing, dans l'intérêt de promouvoir les compétences collectives et individuelles et de partager des informations afin de répondre à une demande plus complexe. En effet, l'organisation des nombreuses réunions trimestrielles, la diffusion d'informations sur les nouveautés, les visites d'entreprises ont permis aux divers adhérents d'afficher de belles progressions.

Parti de zéro en 2008, Créatech par exemple, réalise aujourd'hui 35 % de son chiffre d'affaires dans le biomédical. STSI progresse de 15 % par an et préserve néanmoins un point d'appui solide dans l'automobile. Fort d'une augmentation de 30 %, Décolletage de Garenne vient d'investir dans une nouvelle machine et d'embaucher 2 salariés, de même que Cicafil, Baron, Alliance, Createmps, Cy.em, Gep, Plastiform, Alcis (qui réalise 100 % de son chiffre dans le biomédical). L'association est présidée par Monsieur FOURNIER (gérant de la société STSI).

II. Présentation du projet

L'association porte un stand collectif lors du prochain Medtec France 2015 qui se tient à Besançon du 10 au 11 juin 2015. Des animations, des actions de promotion, des mises en relation pendant le temps des repas, l'organisation de rendez-vous d'affaires, des participations à des conférences sont envisagées.

Scout Médical veut renforcer ses actions pour pérenniser le Medtec France sur Besançon afin d'éviter un nouveau départ sur Lyon ou ailleurs.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 5 000 € à l'association Scout Médical.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs

Pour extrait conforme,

Le Président

Reçu le 04 MAI 2015
Contrôle de légalité